

Problèmes de santé et fin de carrière chez les artisans : une étude de cas

Olivier Crasset, doctorant au Cens (EA 3260), Université de Nantes
olivier.crasset@univ-nantes.fr

Table des matières

Introduction : intérêt de la recherche qualitative en santé au travail	1
Choix du cas analysé	2
Situation dans le champ de l'artisanat	2
Qualité des données	4
Présentation du cas	5
Des débuts difficiles	5
Une fin de carrière qui s'annonce bien	6
Généralités sur l'évolution des conditions de travail au fil des carrières	8
Survenue d'un problème de santé	9
Généralités sur les arrêts de travail	12
Conclusion générale	13
Bibliographie	13

Introduction : intérêt de la recherche qualitative en santé au travail

Une étude statistique a pu mettre en évidence que les artisans sont une catégorie socioprofessionnelle qui fume beaucoup (ALIAGA, 2001). Seule une approche qualitative peut observer qu'ils roulent leurs cigarettes avec les mains salies par de la colle ou du ciment, comme autrefois les plombiers déjeunaient avec le couteau qui leur servait à découper le plomb.

C'est pour ce genre de raison que Didier FASSIN invite à associer les études épidémiologiques et ethnographiques dans les recherches qui portent sur la santé.

« La construction du champ des inégalités sociales de santé autour des seules enquêtes quantitatives manque de ce qui ne se mesure pas ou se mesure mal. On peut identifier les facteurs de risque et calculer des risques relatifs, mais on ne peut pas saisir la manière dont on passe du social au biologique. La séparation entre les travaux épidémiologiques, que l'on considère comme les seuls légitimes pour appréhender les inégalités sociales de santé, et les travaux ethnographiques qui ne s'intéressent pas aux inégalités sociales, a fortiori de santé, permet de décrire et même d'associer statistiquement (ce qu'on appelle expliquer en épidémiologie) mais non de comprendre et d'apprécier qualitativement (ce qu'on appelle expliquer en sociologie). » (FASSIN, 2008, p.25)

C'est pour rendre compte de la manière la plus précise de mes observations sur ce « passage du social au biologique » que j'ai choisi de présenter une étude de cas. Avant de décrire le couple d'artisans qui a été choisi pour cet exposé, je commencerai par situer quelle position il occupe dans le champ de l'artisanat et je justifierai ce choix. Je décrirai ensuite les étapes de son parcours professionnel et je généraliserai quelques résultats concernant la pénibilité et les arrêts de travail.

Choix du cas analysé

Situation dans le champ de l'artisanat

L'artisanat est un groupe social très hétérogène du point de vue des activités pratiquées¹. L'évolution récente de la population artisanale ajoute une nouvelle dimension à cette hétérogénéité. Les dernières études sur l'artisanat montrent que cette population a évolué depuis les années 1980, époque où il constituait surtout une voie de promotion sociale pour les ouvriers (ZARCA, 1986 ; MAYER, 1973). En plus des artisans issus du monde ouvrier, on y trouve des individus des classes moyenne et supérieure qui détiennent un capital culturel plus élevé que leurs prédécesseurs (MAZAUD, 2009). La dimension entrepreneuriale est aussi un critère qui sépare désormais les artisans gestionnaires de ceux qui se concentrent sur la production. A partir d'une étude qualitative portant sur les artisans de Loire Atlantique, MAZAUD distingue les d'artisan selon la fonction qu'ils occupent dans l'entreprise (production ou gestion) et selon la formation qu'ils ont suivie (savoir faire de métier vs compétences commerciales et de gestion). Ces deux axes définissent quatre profils différents (voir graphique 1).

Les « hommes de métier traditionnels », d'origine populaire, ont suivi le cheminement décrit par Bernard ZARCA (1986) et Nonna MAYER (1973), à savoir une formation en alternance suivie de quelques années de travail salarié avant de s'installer à leur compte, le plus souvent seuls.

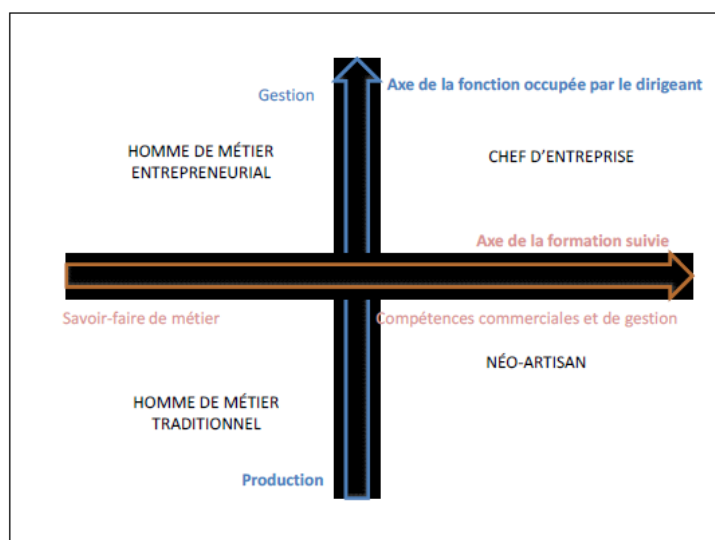
Les « hommes de métier entrepreneuriaux » ont un profil similaire, mais se distinguent surtout par le fait d'employer des salariés. Ils se consacrent uniquement à la gestion de l'entreprise mais pas à la production.

Les « néo-artisans » sont des autodidactes d'origine sociale supérieure à celle des hommes de métier traditionnels. Motivés par la recherche d'un travail épanouissant à visage humain, ils se sont reconvertis dans l'artisanat et travaillent le plus souvent seuls.

Les « chefs d'entreprise », issus des classes moyennes et supérieures, ne possèdent pas de qualification artisanale. Ils gèrent leur entreprise et leur personnel dans une démarche entrepreneuriale.

¹ Il est divisé en quatre secteurs. Le bâtiment représente 49,1% des entreprises, les services 29,7%, la fabrication 13,7% et l'alimentation 7,5%. Chiffres-clés de l'artisanat, 2013, DGCIS, Ministère de l'artisanat, du commerce et du tourisme.

Graphique 1 : typologie des artisans



Source : MAZAUD, 2009, p.25.

La thèse de sociologie que je prépare porte sur les conditions de travail et la santé des artisans qui participent à la production. Dans ma recherche, l'artisanat n'est défini ni sur base de l'appartenance à la PCS 2.1., ni sur l'inscription au registre des métiers mais comme un mode de production correspondant à la « petite production marchande », concept marxien repris par Christine JAEGER (1982)². Ainsi, un artisan est un travailleur indépendant exerçant seul ou avec un petit nombre de compagnons, participant directement à la production dans le cadre d'un travail manuel qualifié dont il maîtrise tout le processus. Cette définition permet de cerner une population relativement homogène du point de vue des conditions de travail, indépendamment du statut de l'entreprise ou du régime social dont elle dépend. Pour mener les entretiens et les observations, j'ai construit un échantillon raisonné qui représente les deux catégories d'artisans qui participent à la production, mais en conservant le critère de la place occupée dans la production selon qu'ils emploient ou non des salariés (voir tableau 1). L'origine sociale³ et la place occupée dans la production (travail en solo ou comme employeur) définissent quatre types d'artisans qui s'écartent légèrement de ceux décrits par MAZAUD en raison du fait que tous les enquêtés participent à la production. Des entretiens semi-directifs ont été menés auprès de 44 artisans, ils portent sur le parcours professionnel, les conditions de travail et leurs interactions avec la santé. Plusieurs semaines d'observations ethnographiques ont également été réalisées auprès d'artisans du bâtiment et d'artisans d'art.

² « Le concept de petite production marchande désigne une forme de production dont le fonctionnement est particulier, non capitaliste. Ce qui caractérise les lieux de production rangés dans cette catégorie, c'est le fait que ces petits producteurs possèdent les moyens matériels nécessaires à la mise en œuvre de la production, qu'ils exécutent eux-mêmes les travaux et bénéficient directement des résultats de cette production qu'ils vendent eux-mêmes. Ces petits producteurs marchands n'ont donc pas les mêmes objectifs de rentabilité que les capitalistes : ils doivent vivre de leur travail et non faire fructifier un capital, ce qui suppose qu'ils aient la qualification professionnelle nécessaire. En ce sens, la rationalité économique qui les gouverne n'est pas la rationalité capitaliste. » (JAEGER, 1982, p.19).

³ Mesurée à partir de la profession des parents, de celle du conjoint et du niveau de diplôme.

Tableau 1 : construction de l'échantillon des artisans interrogés

N = 44	solos	Employeurs de moins de dix salariés
Origine sociale populaire	hommes de métier solos n=13	hommes de métier employeurs n=11
Origine sociale classe moyenne	néo-artisans solos n=16	néo-artisans employeurs n=4

Le couple dont il va être question se situe entre le type de l'homme de métier traditionnel (par l'origine sociale, la formation professionnelle du mari) et celui du néo artisan (par le capital culturel développé au fil de la carrière, le fait d'être autodidacte, le niveau de diplôme de l'épouse). Ces deux artisans n'emploient pas de salarié. C'est un point qu'il faut garder à l'esprit car le fait de travailler seul ou d'être employeur définit d'une part des contraintes objectives (Code du travail, partage du temps entre production et gestion,...) et, d'autre part, ce choix correspond à un mode de vie (auto-emploi vs entrepreneuriat).

Qualité des données

Pour faire cet exposé, j'aurais pu procéder en établissant un idéaltype. Mais j'ai préféré décrire une situation concrète pour ne pas gommer les aspérités du réel qui peuvent constituer autant d'indices dans une recherche qui reste exploratoire. Plusieurs raisons justifient que ce couple d'artisans ait retenu mon attention.

Premièrement, la quantité de matériaux dont je dispose à leur sujet me permet de dresser un portrait complet de leur situation. Deux entretiens ont été menés à 22 mois d'écart, pour un total de quatre heures d'enregistrement. Ces entretiens ont été réalisés dans le cadre de deux projets de recherche différents, le premier portant sur leur parcours professionnel de ferronnier d'art⁴, et le second sur les rapports santé-travail. Les deux entretiens abordent les conditions de travail et la santé. D'autres données relèvent de ce qu'on peut appeler une « sociologie indigène ». En effet, j'ai pratiqué le même métier que les enquêtés et sous le même statut d'artisan. Nos ateliers étant géographiquement proches, nous nous sommesentraîdés pour réaliser des chantiers qui nécessitaient un renfort en main-d'œuvre. Comme la majorité des artisans, nous faisons partie d'un réseau informel qui procure entraide et sociabilité, comme l'a décrit Simon N. ROY pour les petits artisans couvreurs (ROY, 1995). Les observations s'étendent sur une période de dix ans, même si la plupart ne relèvent pas d'une démarche d'enquête raisonnée mais du partage de la même condition d'artisans ferronniers. La connaissance du métier permet une analyse fine des conditions de travail et une intercompréhension basée sur une connivence technique.

Deuxièmement, les entretiens ont été menés avec un couple. C'est une situation d'enquête qui donne souvent de bonnes informations sur la santé, chacun complétant et nuancant les propos de son conjoint. Troisièmement, les deux répondants présentent de sérieux problèmes de santé, ce qui les situe au cœur de la question qui est discutée ici.

Cette étude de cas me permettra de montrer quelques aspects typiques de la manière dont la santé et le travail interagissent chez les artisans. J'enrichirai cet exemple en puisant dans mon corpus de

⁴ Réalisé dans le cadre d'un M2 consacré aux forgerons. CRASSET O. (2010).

données pour opérer des comparaisons en fonction de l'origine sociale et du fait d'être ou non employeur, ceci pour essayer de « saisir l'espace des possibles. » (AVRIL et al., 2010, p.130).

Présentation du cas

Ici, montrer la ligne du temps

Des débuts difficiles

« Je pense que si j'avais été apprenti quelque part, si j'avais détenu mon savoir d'un ancien, je pense qu'on aurait passé les étapes beaucoup plus rapidement. »

Yves, 61 ans, bac technique en fabrication mécanique, père contremaître en menuiserie, mère au foyer.

« Le problème pour nous, ça a toujours été le temps, les choses ont mis beaucoup de temps avant d'être acquises, ce n'est pas forcément nécessaire de ramer aussi longtemps. »

Pascale, 57 ans, formation d'infirmière en psychiatrie, père cheminot, mère couturière à domicile.

Yves et Pascale sont âgés de 61 ans et 57 ans en 2013. Ils sont tous deux issus d'un milieu populaire, comme en témoigne la profession de leurs parents. Dès le collège, Yves souhaite faire un métier en rapport avec la mécanique, mais l'orientation scolaire qu'on lui impose ne va pas dans ce sens. Il s'engage alors à l'armée dans une école de mécanicien-avion pour pouvoir quitter le domicile familial et suivre sa vocation. Sept ans plus tard, il quitte l'armée à l'issue de sa formation, « vacciné contre toute autorité », et cherche à s'établir dans un métier où il puisse être indépendant. Les bases techniques dont il dispose lui font envisager le métier de serrurier-feronnier. Il rencontre Pascale, infirmière en psychiatrie. Comme Pascale ne trouve pas de travail dans son secteur d'activités, elle se met à fabriquer des poupées en chiffon et porcelaine dont le produit de la vente servira à acheter le premier matériel de ferronnerie. A l'issue de sa formation, Yves travaille successivement dans deux entreprises (un an, puis six mois) tout en préparant son installation, ce qui correspond au parcours typique des hommes de métier traditionnels. Le démarrage de l'entreprise se fait à trois en association avec un élève du centre de formation de l'AFPA⁵ qui dispose d'un hangar agricole où installer l'atelier. Le démarrage de l'entreprise de ferronnerie correspond au jour de la naissance du premier enfant du couple.

Entre 1979 et 1982, les trois associés acceptent divers types de travaux et se spécialisent peu à peu dans la rénovation de cheminées et l'installation de récupérateurs de chaleur. Ce travail est assez pénible (manutention de charges lourdes, suie, saleté) mais il constitue selon leurs dires « un bon filon ». « On s'était fait une spécialité de faire fonctionner les cheminées, on était un peu docteurs en cheminées » (Yves). Il s'agit de remettre en fonction des cheminées dans des anciennes fermes, et cette spécialité est assez demandée à l'époque. Les trois associés finissent par se séparer car le travail manque. Pascal et Yves déménagent dans une petite maison qui dispose d'un petit atelier (50 m²). Celui-ci est équipé à partir de matériel de récupération et d'outils faits maison. Tout en élevant les trois enfants, Pascale travaille à mi-temps avec Yves qui la forme au métier de ferronnier. Contrairement à la majorité des femmes d'artisans, elle n'est pas cantonnée aux tâches administratives mais participe pleinement à la production. Tous deux sont motivés par l'esprit d'indépendance et un idéal de vie autarcique. Ce sont des néo-artisans des années 80, à l'esprit post-soixante-huitard. Au début des années 1980, la concurrence de l'aluminium et du PVC réduit à peu de choses le travail de ferronnerie. En puristes, ils refusent de poser les ouvrages qu'ils n'ont pas fabriqués eux-mêmes. Face à l'étroitesse du marché, les trois associés décident de se séparer.

⁵ AFPA : association pour la formation professionnelle des adultes.

Pascale et Yves continuent à exploiter le filon de la rénovation de cheminées dans leur nouvel atelier. Pour étendre leur clientèle, ils développent la fabrication de vérandas en acier, puis en aluminium, tout en profitant des rares occasions où ils peuvent fabriquer de belles rampes d'escalier forgées. Leur équilibre financier reste fragile pendant cette période. Ils ont peu de rentrées financières mais couvrent eux-mêmes une partie de leurs besoins grâce à du petit élevage, du maraîchage et à la coupe de bois de chauffe. Ils ont tendance à « démonétiser » partiellement leur activité. Ces caractéristiques les éloignent du profil classique de l'artisan issu de la classe ouvrière malgré leurs origines sociales.

Vers 1986, des compagnons charpentiers leur demandent de fabriquer des reproductions d'éléments de serrurerie ancienne. Peu à peu, ils se font connaître et acquièrent de manière autodidacte une expertise dans ce domaine. Grâce à sa formation en mécanique, Yves met au point des procédés et des machines permettant la fabrication en petite série. Le début des années 2000 est une période faste, le carnet de commande est bien rempli et le travail est vendu à un bon prix. Leur clientèle a évolué favorablement vers le haut de gamme, ils traitent avec les architectes des bâtiments de France et leur travail est bien reconnu par leurs pairs. Pascale et Yves partagent désormais leur activité entre la restauration d'ouvrages anciens et la fabrication en série de petite serrurerie. La rénovation de cheminées est délaissée définitivement. Alors qu'Yves se consacre à la forge des grosses pièces, Pascale s'occupe surtout de la serrurerie. Après des années de difficultés et d'incertitude, ils trouvent enfin un marché au sein duquel ils bénéficient d'un statut d'expert. Ils sont contents d'en être arrivés là, mais ils regrettent d'avoir perdu beaucoup de temps. En effet, ils n'ont pas bénéficié des conseils d'un ancien ni d'un réseau de confrères, ce qui leur aurait épargné de longues recherches. En outre, ils sont entrés sur le marché du travail à un moment où la demande en ferronnerie était très faible.

Une fin de carrière qui s'annonce bien

Ce succès tardif s'accompagne d'une amélioration des conditions de travail. Le couple réduit progressivement son activité à une quarantaine d'heures de travail par semaine, tâches administratives comprises. Leur expertise en matière de restauration leur permet désormais de choisir les chantiers rentables et agréables parmi les propositions qui leur parviennent.

OC : *« Vous choisissez ce que vous acceptez [comme chantiers] ?*

Yves : *Oui, tout ce qui n'est pas patrimoine ancien, on ne prend pas.*

Pascale : *Tout ce qui est aussi trop périlleux maintenant pour nos vieux os. Ce serait un peu idiot de se casser complètement...*

OC : *Quand tu dis " des choses périlleuses"... ?*

Pascale : *Ben par exemple, aller sur des toitures, faire des choses comme ça qui sont dangereuses.*

Yves : *Les chantiers où il y a trop de pose. ... même, les chantiers où il y a de la pose, je ne prends plus. Il y a eu un appel d'offres pour le château de XXX encore là, j'ai vu ce qu'il y avait, il y avait beaucoup de garde corps, de mains courantes et de choses comme ça. Donc beaucoup de pose. Pfft, j'ai pas pris. Ça n'a pas loupé, deux mois plus tard, la DRAC⁶, ils m'ont appelé : "vous n'avez pas répondu ?", je dis "non, ça ne m'intéresse pas". Ils ont du élargir un peu leur ... ils aiment bien aussi qu'il y ait du monde en concurrence. C'est vrai qu'on a la chance de pouvoir sélectionner nos chantiers. »*

Cette capacité de négociation peut aller jusqu'à imposer des conditions au client.

« L'autre jour, il y a [l'architecte des Bâtiments de France] qui me demandait une grille à restaurer sur le château de XXX. J'ai dit « je suis complet, j'ai trop de travail déjà. Tout ce que j'ai à faire pour le moment,

⁶ DRAC : direction régionale des affaires culturelles, organisme qui supervise les chantiers de restauration du patrimoine.

c'est des grilles à trous renflés (travail physiquement exigeant), je ne vais pas encore m'en cogner une ». Mais j'ai bien compris qu'il n'avait personne d'autre pour restaurer sa grille. Alors j'ai posé mes conditions, je lui ai dit « O.K., je m'en charge mais uniquement à l'atelier ». Donc pose, dépose, manutention, c'est les maçons, moi je ne veux rien savoir et je prends la grille en charge à l'atelier. »

Leurs besoins personnels ont diminué depuis que leur trois enfants ont quitté la maison familiale. En conséquence, ils ajustent le volume de leur production à cette nouvelle situation. Ils évaluent leur revenu de cette époque à 2 000 € mensuels chacun, ce qui les situe dans la tranche haute des artisans sans salariés⁷. Mais plutôt que de chercher à maximiser celui-ci, ils préfèrent réduire leur temps de travail.

Yves : « Avant, les devis, je les faisais le soir. Maintenant, je ne le fais plus, je prends une matinée ou un bout de journée pour faire ça. Maintenant je ne travaille pratiquement plus le soir.

Pascale : Souvent, on garde le vendredi après-midi.

Yves : Mais ça, c'est des aménagements assez récents. Le vendredi après-midi, ça fait deux ou trois ans qu'on...

Pascale : ... sauve ça pour faire autre chose.

OC : C'est un temps de loisir que vous pouviez prendre parce que les choses allaient bien ?

Pascale : C'est ça, oui. Ces dernières années, ça roule bien.

Yves : Quand tu as fait ta semaine et que tu te dis : « j'ai gagné ma croûte, pas la peine d'en faire plus ». Il y a plein de choses à faire ici dans la maison que je n'ai pas le temps de faire... »

A cette époque, Yves souhaite aussi améliorer ce qu'il appelle « la salubrité de l'atelier ». Il a fabriqué lui-même une bonne partie des machines nécessaires à la production de la serrurerie en s'appuyant sur ses compétences de mécanicien. C'est grâce à cela qu'il a pu développer progressivement la production de petite serrurerie, mais ses inventions produisent beaucoup de poussières. Par exemple, il a construit un tour à métaux en utilisant une perceuse à colonne placée en position horizontale. Pour l'utiliser, il faut démarrer la perceuse et façonner la pièce à l'aide d'une meuleuse portative. Or, la meuleuse est un outil qui fonctionne par abrasion et qui dégage beaucoup de poussières. Il serait avantageusement remplacé par un véritable tour à métaux qui travaille avec un outil coupant, sans dégagement de poussières. Comme leur production de serrurerie est devenue régulière, un investissement en machines d'atelier est envisageable.

Yves : « Ça a commencé, un jour [où] je me suis dit "je ne veux plus voir [Pascale] bouffer de la meule avec sa perceuse". Je ne pouvais plus voir ça, surtout s'il y avait un rayon de soleil, je voyais toutes les paillettes. »

Aux yeux d'Yves, la salubrité de l'air est une préoccupation sérieuse, mais c'est parce que l'investissement en machines répond aux besoins de la production qu'il est consenti. Ils ont travaillé pendant plus de dix ans avec la machine qui dégage de la poussière, mais moins fréquemment qu'ils ne le font depuis qu'ils ont de grosses commandes de targettes⁸. Travailler avec l'ancienne machine restait tolérable tant que son usage était ponctuel. Les exigences de la production et de la santé se conjuguent, mais c'est la production qui semble déterminante.

Yves : « On a trouvé un tour tout à fait bien à un prix qui nous convenait. Allez hop, on a pris. Parce que **c'est des pièces bien particulières qui nous ont fait acheter ces machines-là**. Le tour, c'était essentiellement pour les boutons de targettes, des pièces qu'on fait en série. Puis après on avait le problème des cavaliers de targette que

⁷ Le revenu est difficile à évaluer chez les indépendants en raison de la forte imbrication entre vie privée et vie professionnelle (MAZAUD, 2011).

La question a été formulée de la manière suivante auprès des artisans enquêtés : « Quelle somme prélevez-vous chaque mois dans la caisse de l'entreprise ? », ce qui laisse un flou sur le revenu invisible qui est lié au statut d'indépendant.

Dans l'enquête Santé et itinéraire professionnel (SIP 2006), le revenu moyen des artisans sans salariés est de 1121 euros mensuels (champ : travailleurs indépendants membres de la PCS 2.1. et n'employant aucun salarié, N=97).

⁸ Targette : sorte de petit verrou.

[Pascale]continuait à faire à la meuleuse, et je me suis dit "il faut arrêter avec ça". Et on a commencé par faire faire du fraisage ailleurs, ça coûtait cher, et quand on a vu chez XXX une fraiseuse à 1500€, j'ai divisé par le nombre de pièces et c'est vite fait. Maintenant la machine est largement amortie. On a pris la fraiseuse comme ça. Et avant ça, on a pris la scie à ruban parce que, c'est tout un ensemble, à partir du moment où tu fais du fraisage, il faut débiter tes pièces, donc fraiseuse et scie à ruban ça allait ensemble. C'est tout un système qui correspond à la production des petites targettes, en gros c'est ça.

OC : C'était à un moment où vous aviez une commande de petites targettes ?

Pascale : Oui.

Yves : On avait des gros chantiers de targettes. »

On remarquera qu'Yves justifie par deux fois sa décision d'investissement par le désir de protéger Pascale des poussières, sans mentionner qu'il les respire lui aussi. Dans les couples d'artisans, c'est plus fréquemment l'épouse de l'artisan qui se préoccupe de la santé de son conjoint⁹, alors que l'homme a tendance à banaliser cette question. Mais ce couple est atypique car les deux partenaires effectuent à peu près le même travail. L'attitude d'Yves est typique du travail familial plutôt que conjugal. Il ressort des entretiens menés auprès des artisans que ceux qui travaillent en famille (frères, père-fils) font passer le souci de l'autre avant le souci de soi et manifestent une préoccupation pour le confort ou la santé d'autrui. Comme la relation est réciproque, chacun est ainsi mieux protégé.

Avant d'envisager la suite de leur parcours, observons quels sont les éléments qui sont généralisables au groupe des artisans.

Généralités sur l'évolution des conditions de travail au fil des carrières

A partir des données collectées dans les entretiens et des observations ethnographiques, certaines considérations peuvent être généralisées concernant l'évolution des conditions de travail au fil des carrières et sur le lien entre la santé de l'artisan et celle de l'entreprise.

La carrière de ce couple montre comment les conditions de travail des artisans solos évoluent lorsque la réussite économique advient et qu'aucun problème de santé majeur n'est survenu.

On remarque qu'en début de carrière, les artisans solos sacrifient fréquemment la qualité de leurs conditions de travail pour obtenir rapidement un revenu et se constituer une clientèle. Dans le cas étudié, c'est en se spécialisant dans un travail pénible et peu salubre - la rénovation de cheminées - qu'ils arrivent à subsister. Ce phénomène d'attribution des tâches pénibles aux débutants prend parfois d'autres formes. Par exemple, chez les maréchaux-ferrants, ce sont les clients mauvais payeurs et ceux dont les chevaux sont mal éduqués qui constituent la clientèle des débutants. Dans un second temps, lorsque la demande dépasse leurs capacités de production, ils sélectionnent le travail qu'ils acceptent et se débarrassent ainsi des tâches les plus pénibles. Ils se spécialisent peu à peu dans un domaine qui leur convient et dans une clientèle qui leur correspond. Le contenu du travail évolue, l'artisan cherchant à l'ajuster au mieux selon certains critères tels que la rentabilité, le plaisir qu'il en retire ou la compatibilité avec son état de santé. L'autonomie d'organisation du travail dont bénéficient les indépendants permet une mise en adéquation continue du travail et de la santé. Ceci s'applique d'autant mieux quand le métier pratiqué présente un éventail de possibilités assez large. Dans notre exemple qui touche le secteur de la fabrication, la possibilité de faire varier le contenu du travail est importante (cheminées, vérandas, rampes, petite serrurerie). A l'inverse, des artisans du bâtiment comme les carreleurs ou les plaquistes, qui effectuent des tâches plus standardisées, n'ont pas cette possibilité. Dans leur cas, c'est plutôt l'appartenance à des réseaux de collaboration informelle – le bouche-à-oreille - qui les met en contact avec des offres de travail dont la qualité varie selon la place que l'artisan y occupe.

A l'inverse, un manque de travail peut provoquer la dégradation des conditions de travail. J'ai pu le constater dans une entreprise de menuiserie qui, pour s'assurer un volume d'affaire suffisant, est

⁹ Ce qui n'est pas une caractéristique spécifique aux artisans (CRESSON, 2006).

contrainte de poser des fenêtres en sous-traitance pour le compte d'un fabricant industriel dans de mauvaises conditions¹⁰.

L'état de santé de l'artisan est un des facteurs qui guide le choix des tâches qui sont acceptées. Avec l'avancée en âge, lorsque les signes d'usure du corps se manifestent, certaines travaux pénibles sont évités. Prendre soin de son corps devient une obligation si l'on veut pouvoir continuer à travailler. L'amélioration des conditions de travail est souvent tardive chez les artisans solos. Les besoins sont identifiés de longue date mais ils ne sont satisfaits qu'à partir du moment où l'entreprise est prospère. L'achat de machines « salubres » n'est pas prioritaire, c'est un confort que s'offrent les artisans lorsque leur outil de production est au point, à moins de pouvoir associer l'amélioration des conditions de travail aux impératifs de production comme c'est le cas dans notre exemple, et/ou de réduire le nombre d'heures de travail hebdomadaires.

Pour les employeurs de l'artisanat, les choses se présentent différemment car le Code du travail impose des normes de sécurité-salubrité dès la première embauche, lesquelles profitent aux salariés mais aussi au patron lorsqu'il participe à la production. Si les directives du Code du travail sont souvent ignorées lorsqu'elles entrent en contradiction avec la logique de métier, on peut néanmoins observer qu'elles sont d'autant mieux respectées que l'effectif de l'entreprise est important.

Survenue d'un problème de santé

La situation confortable qu'Yves et Pascale ont réussi à atteindre par leur persévérance va être perturbée par des problèmes de santé¹¹. Au cours de leur carrière, tous deux ont déjà ressenti des signes d'usure tels que des tendinites ou des douleurs liées aux gestes répétitifs (voir encadré 1). Ils ont également été victimes de « petits accidents » définis comme tels car ils n'ont pas nécessité d'arrêt de travail. « *Pour qu'on n'aille pas travailler, il faut que ce soit gravissime* », dit Yves, et ce discours est la norme chez les artisans interrogés. On trouve là une définition implicite de la « bonne santé » entendue comme un état de santé suffisamment bon pour que le travail ne soit pas interrompu.

¹⁰ Quantité de travail sous-évaluée et payée au forfait, lourdes manutentions sans équipement adéquat, harcèlement quotidien de la part des représentants du fabricant, utilisation de solvants de nettoyage provoquant somnolence et vertiges.

¹¹ Les deux personnes ont rencontré des problèmes de santé mais, pour être concis, on décrira ici uniquement ceux du mari.

Encadré 1 : Pénibilité du métier de ferronnier d'art

Le travail de ferronnerie d'art présente une certaine pénibilité. Yves et Pascale pratiquent fréquemment la forge, la manutention de charges lourdes, la soudure et le meulage qui sont à l'origine de troubles mentionnés dans les tableaux de maladies professionnelles.

Tableau 1 : maladies professionnelles associées au travail de ferronnerie, Régime Général. Source : inrs, <http://www.inrs.fr/accueil/produits/bdd/mp.html>, consulté le 17/06/2013.

Pathologies	Activités concernées	n° du tableau
sciatique par hernie discale en rapport avec la manutention de charges lourdes	forge	tableau 98
sciatique par hernie discale en rapport avec les vibrations	forge	tableau 97
atteinte auditive provoquée par les bruits lésionnels	forge - meulage	Tableau 42
affections provoquées par les vibrations et chocs transmis par certaines machines-outils, outils et objets et par les chocs itératifs du talon de la main sur des éléments fixes	forge - meulage	Tableau 69B
affections consécutives à l'inhalation de poussières minérales ou de fumées contenant des particules de fer ou d'oxyde de fer	meulage - soudure	Tableau 44
affections consécutives à l'inhalation de poussières minérales renfermant de la silice cristalline, des silicates cristallins, du graphite ou de la houille	meulage	Tableau 25

Yves est âgé de 54 ans quand il est atteint d'une hernie discale diagnostiquée en juillet 2006. Cette pathologie consiste en une déformation des disques intervertébraux et provoque des douleurs aiguës. Malgré la douleur, Yves déclare qu'à cette époque, il lui est impossible de s'arrêter de travailler pour se faire soigner.

Yves : « [...] il fallait travailler. [...] Poussé par quoi ? Hé bien par la nécessité de gagner sa vie, et par la nécessité de ne pas bloquer le chantier.

OC : C'est-à-dire ?

Yves : La pression ... bien qu'on a quand même affaire à des gens compréhensifs, les architectes nous connaissent, etc., [ils] étaient plus ou moins indulgents par rapport à ça. Mais ça fait rien ... comment dire ? Il y a surtout l'avancée du chantier, ne pas bloquer les entreprises qui sont sur le chantier et qui sont obligées de continuer. [...] Il y a ce phénomène là, **ce n'est pas uniquement une histoire de carotte et de bâton hein, non. C'est surtout être fiable par rapport aux autres entreprises, c'est surtout ça.** »

Les raisons qu'il avance sont de deux ordres. D'abord, il y a la question financière. S'arrêter de travailler coûte cher à un artisan car les frais fixes demeurent (remboursements de crédits, factures des fournisseurs, assurances, loyers). Après 8 jours de carence, l'artisan peut toucher des indemnités journalières¹², mais celles-ci sont faibles s'il n'a pas souscrit de contrat d'assurance complémentaire. S'il est en arrêt, l'artisan doit théoriquement interrompre totalement ses activités professionnelles, ce qui semble peu réaliste car les tâches administratives et la supervision des salariés ne peuvent pas être ajournées.

De plus, l'artisan reste lié par les engagements qu'il a pris envers son client dans le cas d'un marché public. S'il ne peut pas réaliser le travail, il doit le sous-traiter, ce qui peut occasionner une perte supplémentaire si le sous-traitant est plus cher que lui. Sans compter que l'artisan encourt des pénalités si le travail du sous-traitant n'est pas conforme ou si le délai n'est pas tenu.

Mais l'aspect financier n'est pas le seul motif, il faut aussi tenir ses engagements. Respecter la

¹² Entre 20,29 € et 50,53€/jour suivant le revenu professionnel moyen des trois dernières années.

parole donnée ou, à défaut, montrer qu'on fait tout pour y arriver, est crucial dans un milieu où le travail se présente surtout par le bouche-à-oreille, et où la bonne réputation d'un artisan est sa meilleure carte de visite. Une des fonctions du réseau social des artisans est de se garantir des incertitudes en renforçant les liens avec des personnes qui sont fiables, quoi qu'il leur en coûte. Le jugement sur l'arrêt de travail s'accompagne d'un jugement moral de la personne concernée (DODIER, 1986). L'arrêt de travail n'est envisageable que si on a montré par son « courage » qu'il était impossible de faire autrement (SCHEPENS, 2013).

Yves est couvert par un contrat d'assurance « perte de revenus », il pense dans un premier temps être pris en charge. Il a d'ailleurs été bien indemnisé quelques années plus tôt lorsqu'il a été atteint d'une hernie inguinale¹³. Mais il découvre que son assurance ne prend pas en charge les hernies discales qui sont une clause d'exclusion de garantie (« *Effectivement, quand tu regardes le contrat, c'est marqué dessus !* », Yves).

Yves essaye de tenir bon en espérant que les médecines douces lui épargneront une opération. Au bout de sept mois de douleurs, soit en février 2007, il prend la décision de se faire opérer. Il planifie son opération pour mois de juillet. Mais en attendant il doit continuer à travailler tant bien que mal. A cette époque, le couple travaille sur un chantier distant de 120 kilomètres. Yves aménage une couchette dans sa camionnette pour pouvoir se reposer pendant les trajets. Comme d'autres artisans touchés par les troubles musculo-squelettiques, Yves prend des médicaments pour pouvoir continuer à exercer une activité qui aggrave sa pathologie.

Yves : « *Je démarrais le matin, un Voltaren (anti-inflammatoire), un Dafalgan (antidouleur), et je me couchais dans la voiture, et puis arrivé là-bas, ça allait, ça avait fait son effet. Donc je pouvais me mettre au boulot, et on marchait comme ça.* »

Yves planifie son opération à un moment où l'activité est moins intense car il faut que les soins de santé soient en phase avec le rythme de l'entreprise. Beaucoup de métiers connaissent un cycle annuel d'activité avec des pics et des creux¹⁴. Pour Pascale et Yves, la période creuse correspond au mois d'août, période des congés du bâtiment, c'est pourquoi il a choisi cette période pour sa convalescence. L'opération est précédée d'une période de travail intense dans des conditions très difficiles. L'arrêt de travail est prévu pour durer trois mois, il faut donc réaliser tout le chiffre d'affaires de l'année en neuf mois. En conséquence, la reprise sera elle aussi rapide et intense.

Yves : « *J'ai été opéré début juillet et j'ai repris fin septembre. Donc j'ai quand même pris trois mois, mais sans salaire. Ça veut dire qu'avant ça, on avait mis la gomme malgré mon mal de dos. On a mis la gomme pour faire rentrer des sous, pour pouvoir être tranquille pendant trois mois.*

OC : *Pour provisionner ?*

Pascale : *Et la conséquence, c'est que l'année suivante, on a eu des charges énormes [...] Parce qu'on avait provisionné en vue de cette opération-là, et on était pénalisés au bout du compte.*

Yves : *Après, tu es pris dans un engrenage infernal.* »

Le surcroît de cotisations peut s'expliquer par le fait qu'ils ont réduits les sorties d'argent au minimum pour augmenter leur trésorerie. À chiffre d'affaires égal, leur bénéfice a augmenté. Or, le système de calcul des cotisations sociales est tel que tout changement brutal du chiffre d'affaires, à la hausse ou à la baisse, fragilise la trésorerie de l'entreprise (voir encadré 2).

A l'issue de sa convalescence, Yves reprend le travail intensément. A cette époque, il recourt à mes services pour intervenir sur un chantier qui exige beaucoup de manutention, puis l'entreprise retrouve un rythme plus calme. Yves sort affaibli de cette épisode.

¹³ Hernie inguinale : placée sur l'aîne. C'est une pathologie moins invalidante que la hernie discale.

¹⁴ Les conditions de travail sont souvent influencées par ce cycle : les artisans qui vendent sur les marchés connaissent un pic d'activité à Noël et durant la saison touristique ; les maréchaux-ferrants ont moins de travail en hiver ; les couvreurs travaillent moins en hiver qu'en été. On pourrait multiplier les exemples.

Yves : « Après une opération du dos, c'est plus pareil, t'as plus la même souplesse, tu es régulièrement obligé de t'asseoir ou de faire une pause parce que tu as mal partout [...] c'est vrai que c'est un métier qui use. »

Fin 2012, après avoir pris sa retraite, il opte pour le statut d'autoentrepreneur et continue à travailler à temps partiel, environ trois jours par semaine. Pour compléter sa retraite, le couple a investi dans une maison de rapport dont Yves assure la rénovation.

Encadré 2 : calcul des cotisations

Le Régime social des indépendants (RSI) calcule les cotisations sociales sur base du bénéfice de l'année n-2. En fin d'année, une régularisation est effectuée en fonction du bénéfice réalisé durant l'année n-1. Par exemple, en 2012, on paye des cotisations calculées sur base du bénéfice de 2010. Une régularisation sera effectuée fin 2012 sur base du bénéfice de 2011.

Si le bénéfice augmente, il faut provisionner pour payer le supplément de cotisations qui sera exigé l'année suivante au titre de la régularisation.

Si le bénéfice diminue, il est difficile de payer les cotisations calculées sur base d'une année où il était supérieur. En cas de baisse d'activité, l'artisan peut adresser au RSI une demande de révision des cotisations en estimant le revenu à venir pour l'année en cours. Mais si le revenu réel est finalement supérieur de plus d'un tiers aux revenus estimés, une majoration de 10% est appliquée. Yves et Pascale ne semblaient pas connaître cette possibilité, ou n'ont pas souhaité y recourir.

Cette façon de calculer les cotisations incite les artisans à faire en sorte que leur bénéfice varie peu d'une année à l'autre.

Généralités sur les arrêts de travail

Les artisans ont tendance à poursuivre leur activité lorsqu'ils sont malades ou blessés, à la fois pour des raisons financières et morales. La sous-déclaration participe sans aucun doute à brouiller les données statistiques concernant leur santé.

Lorsqu'ils doivent recevoir des soins qui nécessitent un arrêt de travail, tous les artisans enquêtés s'organisent pour ne pas perturber l'entreprise. Si un événement oblige soudainement un artisan à s'arrêter de travailler, les conséquences sont potentiellement plus graves que s'il a pu planifier ses soins¹⁵. C'est le cas d'un autre enquêté, atteint lui aussi d'une hernie discale qui l'a empêché de travailler du jour au lendemain, entraînant une cessation d'activités et un déclassement social. La situation est d'autant plus compliquée si l'artisan n'est pas au fait des règles en vigueur, comme c'est souvent le cas. On a vu qu'Yves ne connaissait pas les clauses d'exclusion de son contrat d'assurance. Dans le second cas, l'artisan a dépassé le délai de 48 heures qui est prévu pour déclarer son arrêt de travail et il n'a perçu aucune indemnité journalière.

Un deuxième facteur est décisif pour passer cette épreuve, c'est le soutien de l'entourage. La famille, les confrères, les clients et les éventuels salariés jouent un rôle crucial pour traverser ce genre d'épreuve. Pendant un arrêt de travail, la présence de salariés a un double effet. Ils assurent la poursuite de l'activité, mais ils nécessitent aussi la supervision du patron qui, même malade, ne peut pas se détacher entièrement de son activité. Travailler en famille est un atout car l'activité peut se poursuivre en confiance pendant l'arrêt de travail. En outre, de bons rapports avec les clients permettent de bénéficier d'une certaine tolérance, à condition d'avoir montré au préalable sa

¹⁵ D'autres stratégies que la planification des soins existent vraisemblablement pour gérer les arrêts de travail. La rumeur dit que si on prévoit que l'arrêt durera plus de six mois, il vaut mieux fermer son entreprise et en ouvrir une autre lorsqu'on est guéri, sans que j'aie rencontré de cas qui vérifie cette règle. La validité de cette assertion mériterait peut-être d'être discutée dans une étude quantitative.

détermination à écourter l'arrêt de travail. L'aide peut aussi venir des confrères avec qui on forme un réseau d'entraide.

Les origines sociales des artisans ont une influence sur leur attitude vis-à-vis de leur santé. En comparant des artisans d'origine populaire et d'autres issus de la classe moyenne, on observe que leur rapport au corps et au travail est différent. Les classes populaires sont enclines à dénier la douleur et à « ne pas s'écouter ». Leur corps est perçu comme un outil qui s'use lorsqu'on s'en sert, ce qui apparaît en somme normal (BOLTANSKI, 1971). Leur rapport au travail est plus volontiers agonistique. A l'inverse, les artisans issus de la classe moyenne perçoivent leur corps en terme d'un équilibre à maintenir. Ils considèrent que le travail, lorsqu'il a une influence néfaste, perturbe un équilibre qui peut être retrouvé en recourant à divers moyens tels que les médecines douces ou certains sports jugés favorables.

L'origine sociale joue aussi sur la manière dont les artisans envisagent leur avenir. Les classes populaires pensent exercer le même métier jusqu'à leur retraite, sans qu'une possibilité de sortie semble envisageable. Quant aux classes moyennes, elles ne s'interdisent pas d'envisager une reconversion et s'en sentent capables. Les artisans issus de la classe moyenne considèrent plus volontiers que leur statut d'artisan n'est qu'une étape parmi d'autres de leur parcours professionnel. Leur bagage culturel et scolaire leur laisse davantage de possibilités pour se réorienter.

Par contre, malgré ces différences, l'attitude envers les arrêts de travail ne varie pas dans ces deux populations. On peut en déduire que l'acharnement au travail dont font preuve les artisans est en rapport avec le statut d'indépendant et non pas avec l'origine sociale. Ainsi, comme le suggèrent ALGAVA *et al.* (2012, p.18), le statut de non-salarié « *abrite des dimensions dont les effets sont patents sur les déclarations de santé et les comportements de soin.* »

Conclusion générale

En examinant l'évolution du contenu travail au fil de la carrière et la manière dont sont gérés les arrêts de travail, on observe, tout au moins à l'échelle de ce couple d'artisans, que pour pouvoir se consacrer à leur santé, les artisans doivent d'abord garantir celle de leur entreprise. Lorsque l'entreprise est prospère, l'artisan peut améliorer ses conditions de travail, par exemple en réduisant son temps de travail et en investissant dans son outil de production.

La qualité des conditions de travail est aussi en rapport avec le contenu du travail, que ce soit par défaut lorsque l'offre de travail est faible ou par choix lorsqu'il s'agit de sélectionner les meilleures offres disponibles. Une bonne insertion dans les réseaux professionnels est importante de ce point de vue. La notion de « filon » employée par Pascale est révélatrice de ce mode de fonctionnement. Elle montre que le contenu du travail évolue au fil de la carrière et s'ajuste aux capacités physiques. La santé de l'artisan définit le type de tâches qu'il peut accepter et, en retour, les tâches réalisées ont un effet sur sa santé. En début de carrière, l'activité repose plus volontiers sur l'engagement physique. Des travaux pénibles et/ou insalubres sont acceptés pour obtenir rapidement un revenu et établir sa réputation auprès des autres artisans. Dans un deuxième temps, la condition physique s'érode en même temps qu'elle est compensée par l'expérience, l'appartenance à des réseaux qui procurent du « bon travail » et l'amélioration de l'outil de production. Au fil de l'avancée en âge et de l'usure du corps, l'éventail de tâches accessibles diminue et l'état de santé devient plus contraignant, ce qui ne signifie pas la fin de l'activité qui peut se poursuivre même après la retraite. Ce phénomène est particulièrement visible dans l'artisanat de fabrication qui offre de nombreuses possibilités de varier les tâches.

Lorsqu'il s'agit de se soigner, les artisans aménagent le calendrier des soins pour perturber le moins possible le rythme de leur entreprise. Les arrêts de travail sont réduits au minimum et, lorsqu'ils sont inévitables, la reprise est précoce. Le soutien social est important pour surmonter les difficultés engendrées par les arrêts de travail.

L'étude de ce cas permet d'identifier deux raisons qui contribuent à maintenir les artisans en activité lorsqu'ils rencontrent des problèmes de santé. La première est qu'ils mettent en place des stratégies pour réduire les arrêts de travail au minimum, ce qui, à long terme, devrait avoir un effet négatif sur leur santé. La seconde est qu'ils s'appuient sur la grande autonomie d'organisation dont ils bénéficient pour modifier le contenu de leur travail et qu'ils peuvent ainsi opérer ce qui, dans le salariat, correspondrait à un reclassement pour raisons de santé.

La sous-déclaration et la sortie de l'emploi de ceux qui défont renforcent la thèse selon laquelle la bonne santé apparente des artisans est liée à une sélection par la santé, à un effet travailleur sain (ALGAVA *et al.*, 2012). Mais dire uniquement qu'il faut être en bonne santé pour travailler ne rend pas compte des mécanismes sociaux qui sont à l'œuvre lorsqu'il s'agit d'ajuster travail et santé, ce à quoi j'ai essayé de contribuer.

Bibliographie

ALGAVA E., CAVALIN C., CELERIER S. (2011), « La santé des indépendants : un avantage relatif à interpréter », Centre d'Étude de l'Emploi, document de travail n°150.

ALGAVA E., CAVALIN C., CELERIER S. (2012), « La singulière bonne santé des indépendants », *Travail et Emploi*, n°132, octobre-décembre 2012.

ALIAGA C. (2001), « Le tabac, 20 ans d'usage et de consommation », *Insee Première*, n°808, octobre 2001.

AVRIL C., CARTIER M., SERRE D. (2010), *Enquêter sur le travail. Concepts, méthodes, récits*, Paris, La Découverte, Guides Grands Repères.

BOLTANSKI L. (1971), « Les usages sociaux du corps », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 26e année, n°1, p. 205-233.

COTTEREAU A. (dir.) (1983), « L'usure au travail: interrogations et refoulements », *Le Mouvement social*, juillet 1983.

CRESSON G. (2006), « La production familiale de soins et de santé. La prise en compte tardive et inachevée d'une participation essentielle », *Recherches familiales* 1/2006 (N°3), p. 6-15.

CRASSET O. (2010), « *Savoir-faire et faire savoir : pratiques et représentations du métier chez les forgerons contemporains* », mémoire de Master2 en sociologie, ss dir. Jean-Noël Retière, Université de Nantes.

DODIER N. (1986), « Corps fragiles. La construction sociale des événements corporels dans les activités quotidiennes du travail », *Revue française de sociologie*, 27-4, p. 603-628.

FASSIN D. (2008), « Les impensés des inégalités sociales de santé », in NIEWIADOWSKI C. et AÏACH P. (ss dir.), « *Lutter contre les inégalités sociales de santé. Politiques publiques et pratiques professionnelles* », Rennes, EHESP.

JAEGER C. (1982), *Artisanat et capitalisme. L'envers de la roue de l'histoire*, Paris, Payot.

MAYER N. (1973), « Une filière de mobilité ouvrière : l'accès à la petite entreprise artisanale et commerciale », *Revue française de sociologie*, XVIII, 1, p.25-45.

MAZAUD C. (2009), « *Entre le métier et l'entreprise. Renouveau et transformations de l'artisanat français* », Thèse de sociologie, Université de Nantes.

MAZAUD C. (2011), « La confusion entre argent de l'entreprise et argent du ménage chez les indépendants », in *Actes de colloque « Les usages sociaux de l'argent »*, Cens, MSH Ange Guépin.

http://www.sociologie.univ-nantes.fr/64473970/0/fiche_pagelibre/&RH=SOCIOLOGIE, consulté le 03-06-2013.

SCHEPENS F. (2013), « Se réaliser au mépris du corps : les entrepreneurs de travaux forestiers », *Sociologies pratiques*, 2013/1 n° 26, p. 57-69.

ROY S.N. (1995), « Accords de collaboration et réseaux locaux. Le cas des artisans couvreurs », *Sociétés contemporaines*, p.169-184.

THEBAUD-MONY A., DAUBAS-LETOURNEUX V., FRIGUL N., JOBIN P. (dir.) (2012), *Santé au travail. Approches critiques*, La Découverte, coll. Recherche, Paris.

ZARCA B. (1986), *L'Artisanat français, du métier traditionnel au groupe social*, Paris, Économica.